

L'entreprise limougeaude Cerinnov entre en bourse

Sébastien Dubois

Publié le 01/06/2016 à 06h02



Il y a un an, Arnaud Hory (à gauche) faisait visiter son entreprise à François Hollande. Ce lundi, sa société effectuait son entrée en bourse sur le marché Alternext. © Archives Pascal Lachenaud

Cette semaine, Cerinnov, entreprise limougeaude travaillant dans la céramique, les lasers et la fourniture de machines-outils, a lancé son introduction en bourse pour mieux accompagner son expansion.

« Une étape supplémentaire dans la vie de l'entreprise. » Lundi soir, dans l'atelier de 4.500 m² de Cerinnov, sur la technopole de Limoges Ester, le débit rapide d'Arnaud Hory cache mal son émotion, voire sa profonde satisfaction. Ingénieur de formation, le PDG a cofondé avec sa femme la société Cerlase (aujourd'hui Cerinnov), en 1998. Spécialisée dans les lasers, la céramique, la conception et fabrication de machines-outils, mais aussi de chaînes de production clé en main, la société a lancé, cette semaine, son opération d'introduction en bourse, sur le marché Alternext. Elle doit se poursuivre jusqu'au 14 juin. Une rareté en Limousin, puisque seule Legrand est cotée au CAC 40 (voir ci-dessous).

1 - Comment marche une introduction en bourse??

Le marché Alternext est réservé au TPE-PME de la zone euro. Un de ses objectifs est de proposer un trait d'union entre le marché réglementé et le capital-investissement. Dix ans après sa création, l'année dernière, *Les Échos* estimaient à 4 milliards d'euros, les fonds levés sur ce marché. Cerinnov espère en récupérer entre 8 et 10,6 M€. Le nombre d'actions, dont la fourchette de prix est fixée en 7,31 € et 9,89 €, peut varier de 930.233 à 1.230.232, deux clauses prévoyant une hausse possible de la quantité de titres émis, « en cas de succès. »

10 % des titres sont réservés « à une offre à prix ouvert », c'est-à-dire au public et les 90 % restants au « placement global ». « Tout un chacun peut souscrire à l'opération », expliquait, lundi, Yannick Petit, le président d'Allegra finances, qui s'occupe de l'introduction en bourse de la société limougeaude.

2 - Pourquoi cette introduction en bourse??

Pour Arnaud Hory, il s'agit de « trouver du cash » pour continuer dans la veine, qui a fait le succès de Cerinnov : « l'innovation et l'internationalisation ». « Les marchés adressables sont de plus en plus gros », explique le PDG. Et l'expertise de son entreprise a l'avantage de couvrir plusieurs secteurs (arts de la table, sanitaire, luxe, médical, métallurgie) et l'ensemble des techniques (robotique, traitement thermique de la matière et procédés laser). En clair, Cerinnov peut se diversifier et couvrir des pans entiers des nouveaux secteurs auxquels l'entreprise s'intéresse. « Ils peuvent faire tout sur toute la ligne, résumait, lundi, un important client mexicain. Pas besoin de parler à trois personnes pour avoir ce que je veux. »

Déjà 11 millions d'euros de commandes pour 2016

Cette couverture se retrouve dans les chiffres, dont « l'accélération » a été le déclencheur de l'entrée en bourse. Alors que le chiffre d'affaires de Cerinnov s'établit à 9,8 M€ en 2015, l'entreprise compte déjà 11 M€ de commandes, « livrables en 2016 », au 30 avril. À la même époque l'année dernière, ce chiffre était à peine de 2,9 M€.

Les clients sont nombreux et prestigieux. Fabrication d'un four pour Bosh par la filiale allemande de Cerinnov?; personnalisation de meuble en inox à Austin?; livraison de neuf machines pour Churchill à Stock-on-Trent, l'équivalent anglais de Limoges pour la porcelaine et enfin, un « ticket » de 9 M€, pour une usine en Thaïlande. « Ce dernier marché est un élément important de l'accélération », commente Claude Schneider, directeur général adjoint de Cerinnov.

3 - Quelles conséquences pour l'entreprise?? Et l'emploi??

Si l'opération en bourse est un succès, les 8 à 10 M€ serviront à financer la stratégie et l'expansion de Cerinnov. Le public détiendra entre 27,5 et 33,5 % des parts de l'entreprise, où les fondateurs seront toujours majoritaires (entre 37 et 41 % des parts). L'accélération aura également des conséquences sur le recrutement. « Il y aura des créations d'emploi chez nous, ajoute Arnaud Hory, mais je ne sais pas encore combien exactement. » La part consacrée à l'innovation (2 M€ par an) sera « maintenue », ajoute le PDG. « C'est notre ADN », assure-t-il.

4 - Un symbole d'attractivité fort.

Pour le Limousin, la réussite de Cerinnov est également un symbole d'attractivité fort. Et en ce sens, la visite, il y a un an tout juste, du président Hollande dans l'entreprise, ne manquait pas de souligner cette réussite. Diplômé de l'ENSCI, ancien directeur du Centre Européen de la céramique, patron de l'UIMM, Arnaud Hory connaît parfaitement cet écosystème, très porteur. Il en est même l'un des meilleurs VRP. « Quand ils viennent ici, les clients sont étonnés de la qualité de nos installations. Il y a du savoir-faire, mais on n'en parle pas assez », estime-t-il.

« Relocalisation »

Promoteur de « l'usine du futur », Cerinnov se veut également porteur de « la relocalisation de l'industrie ». « Nous apportons de la compétitivité aux entreprises, explique Claude Schneider. Par exemple, avec nos machines, Churchill a un prix de revient pour la porcelaine, inférieur à celui de la Chine. » Mais le miracle de l'automatisation ne se fera pas au détriment de l'emploi, promet Arnaud Hory. « Il vaut mieux de la création d'emplois avec les robots, que des destructions sans. »

Peu d'entreprises tentent l'aventure

Aller chercher de l'argent frais sur les marchés boursiers n'est pas encore entré dans la philosophie des entreprises limousines. Très peu se sont lancées dans cette aventure.

Legrand est la seule entreprise du Limousin à être coté au Cac 40. Mardi, l'action était en légère hausse (+0,12 %) pour atteindre 49,57 €. Mais le numéro 1 mondial des prises électriques et interrupteurs est un mastodonte avec ses 4,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2015 et ses 36.000 salariés dans le monde.

Toutefois, **de plus petites structures se lancent sur le marché européen Alternext** ouvert au PME et TPE de la zone euro.

En Limousin, le spécialiste des implants médicaux en céramique poreuse, **I. Ceram, y a fait son entrée en décembre 2014.** Au bout de onze mois, l'offre s'est clôturée et a permis à l'entreprise d'augmenter son capital de près de 9 millions d'euros. De nouvelles actions ont été remises sur le marché en octobre dernier. Mardi, l'action I. Ceram était en légère hausse (+0,90 %) pour atteindre 4,45 € l'action.

Emakina, basée à Limoges et regroupant plusieurs agences digitales européennes, a choisi d'ouvrir son capital aux actionnaires dès juillet 2006. Elle y avait d'ailleurs fait une entrée remarquée puisque l'action était passée de 8,55 € à 9,50 € en à peine six mois. Mardi, le cours de l'entreprise était en forte hausse (8,11 %) pour se fixer à 10 €.

Une autre **entreprise qui est née en Corrèze** est en train de préparer son entrée sur la plateforme européenne : **le groupe automobile Parot.** Le dossier est actuellement à l'instruction.